

La peste à Eu

Le vœu de la ville de 1636

L'auteur de cette étude publiée en 1912 est l'abbé Albert Legris (1849-1924), un prêtre érudit¹. Né à Blangy-sur-Bresle, Albert Legris rejoint le grand séminaire pour devenir prêtre. Malgré une santé fragile, il se distingua par les actions qu'il avait menées durant son ministère. Son œuvre historique est importante et la liste des travaux qu'il a publiés est longue. L'abbé Legris avait été également archiviste de la ville d'Eu, ce qui lui avait permis de consulter de nombreuses archives. Nous avons rajouté quelques notes explicatives en plus de celles présentes dans l'ouvrage d'origine.

Les villes qui ont conservé leur physionomie du Moyen Âge ont pour nous un charme particulier. Nous aimons le pittoresque et l'imprévu de leurs rues étroites et tortueuses. Si l'on nous proposait d'y revivre la vie du Moyen Âge, nous hésiterions sans doute. Le Moyen Âge ignorait l'hygiène. De ces rues étroites, boueuses, et mal pavées se dégageaient des odeurs fétides, car le service de la voirie n'existait pas alors.

Enfermée dans une ceinture de muraille, la population, pour peu qu'elle s'accrût, y vivait à l'étroit. Les maisons, tassées les unes contres les autres, chaque étage faisant sur la rue une emprise plus large, empiétaient si bien que les pignons opposés semblaient près de se rejoindre. Rarement les rues resserrées et sombres de ces villes closes étaient égayées par un rayon de soleil : l'air salubre avait peine à y circuler. Un ruisseau creusé au milieu recevait et charriait toutes les ordures. À de rares intervalles, les rues plus fréquentées voyaient encore passer le tombereau municipal. Les rues désertes servaient de réceptacles. Chacun venait, à la nuit, y déverser ses immondices. Le « tout à la rue » a longtemps précédé le « tout-à-l'égout ».

Telle apparaît, à qui parcourt les comptes des receveurs municipaux, la petite ville d'Eu du XV^e siècle au XVII^e siècle.

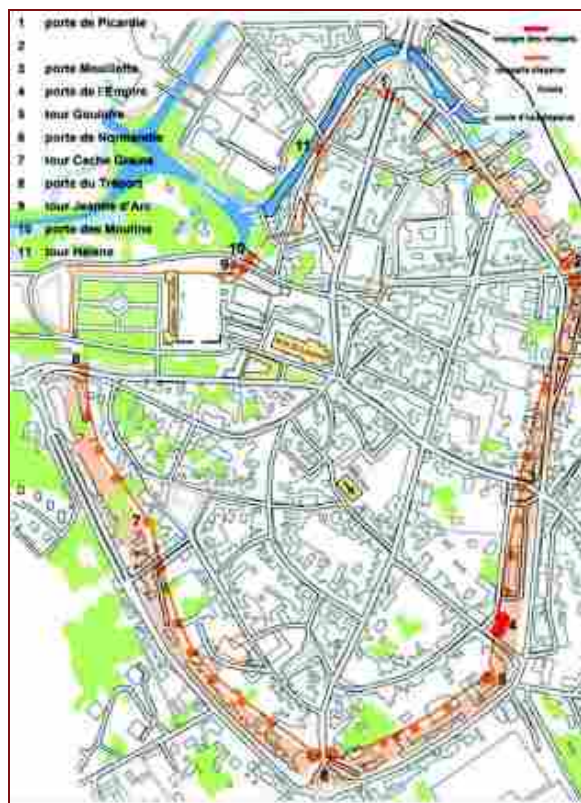
C'est seulement à la vielle des grandes fêtes, ou au lendemain des plus forts marchés, que la municipalité s'occupe du nettoyage des rues. Encore le met-elle bien souvent à la charge des particuliers. Le plus ancien compte, celui de 1494, n'a pas, en fait de voirie, d'autre mention que celui-ci : « A Jehan Dubus pour avoir nettoié les immondices devant l'esquevinage la nuit de Toussains, ou il fust ung jour entier, luy son benel² et chevaux, pour ce VII sous ».

1 Le numéro du 29 nov. 1924 du *Bulletin de l'archevêché de Rouen*, contenant cet hommage est consultable sur Gallica, pages 1123-1129.

2 Le nom de benel est de la même famille que « banneau », « benneau » ou « besneaux » désignant un vaisseau de bois servant à contenir les liquides, à les transporter sur des bêtes de somme. On dit tant à Paris qu'en Normandie, en Picardie ou ailleurs un banneau de chaux, de bled... Désigne également une petite charrette à deux roues munie d'une caisse servant à transporter les pommes, le blé, des matériaux en vrac.

Une facture de 1626 nous apprend que cette année-là le marché de la Grande-Rue a été nettoyé huit fois aux frais de la ville. Deux fois aussi des hommes ont été employés « devant l'église des Pères Capucins afin de faire passer les eaux sauvages »³.

Voici enfin une ordonnance municipale du 15 juin 1677. À la veille de la fête du Saint-Sacrement « il est nécessaire de faire nettoyer les rues qui sont extrêmement sales, non seulement par les boues mais encore par les déblais et fumiers que plusieurs particuliers y ont mis. Ces particuliers sont tenus de les enlever et faire porter hors de cette ville dans les vingt-quatre heures ; led. temps passé, il y sera mis des beneaux pour les enlever à leurs dépens ; mesmes que un chacun sera tenu de ballaier devant sa porte ».



Plan de la ville d'Eu.

Autrefois, Eu possédait des remparts comportant plusieurs portes. Nous distinguons également l'emplacement des anciennes églises.

Ne restent plus aujourd'hui que l'église Notre-Dame-Saint-Laurent, ainsi que la chapelle de l'ancien collège des jésuites.

Cette église Notre-Dame-Saint-Laurent fut fondée en 925 par Guillaume I^{er}, comte d'Eu, d'abord collégiale Sainte-Marie, desservie par des clercs séculiers ; Henri I^{er}, comte d'Eu, consent au changement de ces derniers par des chanoines réguliers de Saint-Victor, de l'ordre de Saint-Augustin. Elle devient donc une abbaye jusqu'à la Révolution. En 1181, Laurent O'Toole meurt à Eu et est inhumé dans la collégiale. Lorsque Laurent O'Toole est canonisé, son nom est rajouté à la dédicace de la collégiale.

De ce qui s'amassait dans les petites rues désertes, la municipalité ne montrait aucun souci. Une ruelle, en partie disparue, descendait parallèlement à la rue des halles, de l'angle nord de la place à la rue Mouillette. Les ursulines établies non loin de là, au-dessous de l'impasse qui a longtemps porté leur nom, avaient, par suite d'acquisitions successives, étendu jusque-là leurs dépendances et limitaient tout un côté de la ruelle. Les jardins des maisons de la rue Mouillette ouvraient seuls sur l'autre côté. Nous savons, par une requête que présenta en 1644

3 Je rencontre, au cours de cette étude, nombre de noms disparus :

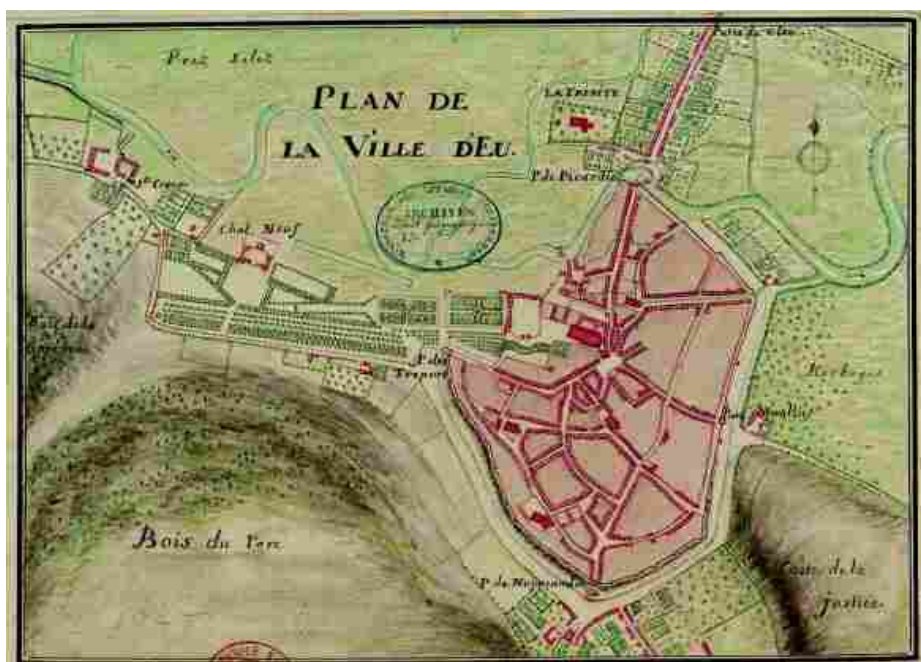
- l'église Saint-Pierre ou des Capucins, à l'angle des rues Pasteur et de la République ;
- l'église Saint-Jean (villa Saint-Jean, rue Jeanne d'Arc ;
- l'impasse des Ursulines (impasse Beaurain) ;
- la rue Mouillette (rue Méribel) ;

La municipalité a éprouvé un jour le besoin de débaptiser les rues. On peut le regretter. C'était, avec les anciens noms, un peu de la physionomie et de l'histoire du vieil eu qui disparaissait. Les ursulines ont pendant deux siècles donné gratuitement l'instruction aux filles de la ville. Cela ne méritait-il pas que leur nom fut conservé à l'impasse qui porte aujourd'hui, beaucoup seraient embarrassés de dire pourquoi, le nom, d'impasse Beaurain ?

Richard sabot, avocat du comté, à quel usage avait servi cette ruelle pendant la première moitié du siècle, à l'époque où la ville était le plus cruellement affligée par la peste.

Lors de la contagion de 1619 elle avait été close aux deux extrémités « pour prévenir les accidents qui eussent pu y arriver des immondices qu'on y apportait de tous côtés ». En 1630 la « contagion étant lors dans la ville, elle avoit esté de nouveau remplie de vieux meubles et immondices ». Ce fut qu'en 1638 que les riverains la firent nettoyer et rétablirent clôture tombée de vétusté par un bout. L'autre clôture menaçait également ruine, et Richard Sabot sollicitait du duc de Guise la cession de la ruelle pour agrandir les jardins des maisons ouvrant sur la rue Mouillette. Les enquêteurs la trouvèrent « pleine de vieux meubles, immondices et fiens⁴, ne servant que de réceptacle aux gens de mauvaise vie, dangereuse pour la contagion ».

On conçoit que, dans un milieu si favorable, une épidémie survenant se développât avec une effrayante rapidité, et que, le danger conjuré, il en subsistât quelques germes.



Plan de la ville d'Eu, Nicolas Mangin, (1663-1742 ; ingénieur ordinaire).

La ville d'Eu est construite sur la rive gauche de la Bresle, bordée alors de prés salés. Sur la rive droite, une chaussée permet de rejoindre le plateau picard au nord.

La peste de 1348 sévit avec une violence inouïe. « Il mourut bien en icelui, dit un chroniqueur normand, plus du tiers du monde ». À Eu, le *Livre rouge*⁵ ne fait mention que des administrateurs. Il périt, avec le clerc de ville, cinq échevins sur douze, plus quatre conseillers.

J'ai déjà eu l'occasion de remarquer que sur toute la période de la guerre de Cent Ans, le *Livre rouge* ne fournit aucun renseignement. Mais voici, aux états généraux des Tours en 1484, le doyen du chapitre de Rouen, Jehan Masselin, qui, exposant les calamités dont le pays de Caux avait souffert dit : « On ne peut nier que la peste, cette contagion horrible qui rongait les parties inférieures du corps, n'ait parcouru presque tout le royaume, et

4 Le mot est synonyme de fumier.

5 Les archives municipales de la ville d'Eu conservent deux registres municipaux, reliés en vélin rouge, allant de 1271 à 1524 pour le premier, et de 1525 à 1717 pour le second. L'abbé Legris a fait paraître la transcription du premier *Livre rouge*, chez Lestringan à Rouen en 1911. Consultable sur Gallica.

nommément Eu, Montivilliers, Harfleur, villes de notre bailliage..., et beaucoup de villages ont été rendus déserts par cette maladie contagieuse »⁶.

Le fléau reparaît au siècle suivant, à l'époque où les protestants s'emparent de Rouen, du Havre, de Dieppe et viennent assiéger Eu. Des reîtres allemands, après la reddition du Havre, traversent le comté et y répandent la peste (1563). « Les bourges et les villages du comté, comme Blangy, Foulcarmont et autres auroient esté tellement infestés, que plusieurs desdits villages auroient esté abandonnés totalement ». Eu fut à peu près préservé ; on n'y compta que trois ou quatre cas de peste. Il n'en alla pas de même en 1582, quand elle reprit avec une intensité plus grande. « Depuis le commencement de juin jusqu'à la fin de décembre ensuivant, écrit Alain Miton, la peste travailla infiniment la France ; en plusieurs endroits elle fut universelle »⁷.

« Durant les mois de septembre et d'octobre de ladite année 1583, les peuples des frontières d'Allemagne, qui avoit reconnu deux montagnes brûler du feu du ciel, s'assembla (*sic*), par troupes, jusqu'à trois ou quatre mille personnes, tant hommes, femmes et enfants, étans vêtus de linge blanc et couverts entièrement, s'étoient acheminées un cierge à la main en divers endroits en processions, chantans hymnes et cantiques à la louange de Dieu, et vinrent jusques aux Ardennes, portant le Saint Sacrement à saint Hubert, saint Nicolas en Lorraine, et ailleurs, à l'imitation desquels dans le pays qui se sentoit infiniment affligé et menacé de l'ire de Dieu, chacun se mit en devoir d'en faire autant, de sorte que les habitants de la Picardie, la Champagne, la Haute-Normandie, passèrent l'été de ladite année en processions, vêtus comme j'ay déjà dit »⁸.

Les villages de la vallée de la Bresle, de Nesle⁹ à Gamaches, accouraient aux reliques de saint Laurent d'Eu¹⁰. L'abbé Le Beuf nous a conservé de leurs chants :

Amendons-nous, amendons-nous,
Portons nos suaires quanté nous,
Pensons qu'il nous faut tous mourir,
Pour aller avec Jésus-Christ.

Cette fois Eu ne put échapper au fléau. Il y sévit avec violence, au témoignage des *Cahiers des États de Normandie sous le règne de Henri III* : « 10 oct. 1582, 17 jan. 1583, contagion de la ville d'Eu. Il avait fallu de grands frais pour établir des logis aux pestiférés et les nourrir »¹¹.

6 *Journal des états généraux de France tenus à Tours*, p. 541. Jehan Masselin déclare un peu plus loin, page 547 : « Hormis Dieppe, nous n'avons pour places fortes que Caudebec, Harfleur, Montivilliers, Eu et Neufchâtel qui ne sont que des bourgades bien inférieures à plusieurs de nos villages, en étendue et en richesse. Encore Harfleur et Eu, qui semblent les meilleures de ces villes, ne payent aucune taille... ». *Le journal des états généraux* est disponible sur Google livres.

7 François Bouquet, *Documents concernant l'histoire de Neufchâtel-en-Bray*, « Mémoire, président en l'élection de Neufchâtel-en-Bray (XVI^e et XVII^e siècles) sur l'histoire de cette ville et de ses environs depuis 1520 jusqu'en 1640 », 1884, page 38. Consultable sur Gallica.

8 Adrien Miton, *ibid*, pages 45-46.

Mémoires du président de l'Estoile, « En l'an 1583, au mois de mars, le Roy institua une nouvelle confrérie qu'il fit nommer des penitents... leurs accoutrements, étoient de blanche toile de Hollande ».

9 Nesle-Normandeuse, commune du canton d'Eu, communauté de communes interrégionales Aumale, Blangy-sur-Bresle.

10 Il s'agit des reliques de saint Laurent O'Toole. Voir plus loin.

11 Charles de Robillard de Beaupaire, *Cahiers des États de Normandie sous le règne de Henri III*, Rouen, lib. Métérie, 1888, tome II, pages 265. Disponible sur Gallica.

Grâce à deux documents contemporains, le compte de l'année, les notes insérées par le curé de La Croix-au-Bailly¹² dans ses registres de catholicité¹³, nous suivons de plus près les ravages de la peste de 1619¹⁴.

Deux habitants d'Eu, dont un boucher, Jean Garnier, s'étaient arrêtés à Paris, au retour d'un pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse¹⁵. Ils en rapportèrent la peste et moururent tous les deux le 13 juillet. La contagion se propagea avec une rapidité extrême et jeta l'épouvante parmi les habitants. Ceux qui avaient en dehors une maison ou des parents, s'enfuirent en toute hâte. « Tous ceux qui étaient atteints de cette épidémie succombaient. Les ravages s'exercèrent dans toutes paroisses de la ville, mais l'une des plus éprouvées fut celle de Saint-Jean ». Cependant le maire et les échevins ne négligeaient rien pour combattre le fléau et secourir les malheureux pestiférés.



Pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse.

Ce pèlerinage mariale se déroule à Liesse-Notre-Dame, un village de l'Aisne, au nord-est de Laon.

La légende veut qu'en 1134, durant les croisades, trois chevaliers prisonniers du sultan d'Égypte se soient réveillés soudainement en Thiérache, à Liesse, près d'une source d'eau, devenue depuis fontaine miraculeuse, avec, à leurs côtés, une statue de la Vierge noire.

Un pèlerinage se développe à Liesse principalement à partir du XIV^e siècle et culmine durant le règne de Louis XIV : les pèlerins prient alors la Vierge noire pour la guérison de maladies incurables, la protection des femmes en couches ou en espérant éviter catastrophes naturelles et épidémies comme la peste.

Le chœur de l'église a été construit au XIV^e siècle. Au XVII^e siècle sont ajoutés deux éléments : le maître-autel pour recevoir la statue de la Vierge noire et un jubé pour isoler le chœur de la nef. La statue de la Vierge noire est posée sur le tabernacle de style Renaissance italienne et avait été offert par la reine Marie de Médicis lors de la naissance du futur Louis XIII.

12 Aujourd'hui Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, commune de la Somme, cant. Friville-Escarbotin.

13 Voir *Le Réveil d'Eu*, 1er au 19 jan. 1902.

14 Durant l'intervalle la peste, devenue endémique, reparut aux années 1596 et 1606. Cette dernière fois « elle dura trois mois et emporta beaucoup de monde ».

15 Philippe Luez, « Pourquoi vient-on prier Notre-Dame de Liesse ? », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1988, n° 192, pages 39-52. Consultable sur Internet, portail Persée.

Dès cette époque, il y avait pour cette maladie des médecins spécialistes. On en fit chercher à Paris, à Montreuil, à Dieppe, à Rouen¹⁶. Tous ceux que l'on soupçonnait atteints de la contagion furent mis en interdit ; défense leur était faite de communiquer avec les autres habitants de la ville¹⁷. L'interdit s'étendit même à ceux qui avaient cohabité un instant avec les contagieux¹⁸. Enfin il comprenait tous ceux qui s'employaient à les soigner, prêtres¹⁹, médecins, éventeurs²⁰.

Le maire, accompagné d'un chirurgien, visitait les malades que l'on disait atteints de la peste. Selon la gravité de leur état, il leur enjoignait de demeurer clos chez eux, sans aucune communication avec le dehors²¹, ou les faisait transporter par les éventeurs dans les loges installées aux frais de la ville, quelques unes au bas des coteaux de Picardie, le plus grand nombre au-delà des remparts, entre la porte Mouillette et la porte du Tréport, sur la paroisse Saint-Jean²².

Des gardes placés au-delà des portes de la ville empêchaient les pestiférés, aussi bien d'Eu que des villages voisins d'y entrer. On leur distribuait là leur nourriture. Les plus atteints étaient visités dans leurs loges par les éventeurs. Multiples étaient les fonctions de ces hommes mis au service des malades. La principale consistait à assainir les maisons et les loges après le décès des pestiférés ; d'où ce nom d'éventeurs par lequel on les désignait. À ceux de la ville d'Eu, il en était venu s'adjoindre d'autres pays, d'Aumale, d'Amiens, de Coutances. En contact quotidien avec la contagion, ils étaient plus que d'autres exposés à ses atteintes. On devine à lire le compte de 1619 que la peste a fait parmi eux de fréquentes victimes. Du commencement à la fin les noms changent plusieurs fois. Des maisons ont vu passer successivement jusqu'à trois éventeurs.

« Pour le curage de plusieurs maisons qui auroient esté commis à Nicolas Blondin éventeur, et depuis à François Maurice, et depuis à Cardon esventeur de Coutances ».

Les autres qui secouraient les pestiférés, prêtres et médecins, comptèrent aussi dans leurs rangs des morts nombreuses. « Plusieurs médecins de Dieppe, écrit le curé de La Croix, appelés pour soigner les malades, succombèrent à leur tour ». Le curé de Saint-Jean, François Tardieu, mourut le 5 octobre. Ses frères, les chanoines de l'abbaye, inscrivirent son nom dans leur obituaire, avec cette mention : « *Peste correptus, postquam plurimos ex suo grege peste laborantes adjuvisset* »²³. D'autres prêtres de son clergé avaient également succombé. Aux derniers mois, c'était le chapelain de la chapelle Notre-Dame qui administrait les sacrements aux pestiférés. C'est surtout dans les paroisses de Saint-Jacques et de Saint-Jean que sévit la

16 « A Jehan Gourdin envoyé exprès à Rouen pour amener un chirurgien de la Santé, et pour le deffray dud. chirurgien, la somme de vingt-trois livres ».

Les remèdes employés étaient le basilicon, le diachillon, le diaplame, les cordiaux.

17 « A Jehan Hurtault, pauvre homme contagié, la somme de vingt-neuf livres dix-neuf sols pour lui subvenir à son vivre de luy et sa famille pendant son interdiction ».

« A la veuve Vincent Everard, la somme de neuf livres dix sols pour subvenir à sa famille pendant son danger et interdiction ».

18 « A Michel Prévost, tailleur, interdit de la fréquentation du peuple, à cause de la maison Guerouis où il demeurait ».

« A Jehan Desmets interdit pour dix-sept jours pour avoir sa femme fréquenté dans la maison de Marc Pau, son gendre ».

19 « A Jehan Mallet, hoste de la Rose, pour le pain, vin et viande ordonné par Mre Nicolle Fizellier, prêtre, chappellain de la Charité Notre-Dame, qui alloit administrer les saints sacrements aux pauvres pestiférés ».

20 Les conceptions de l'époque prétendaient que la peste était colportée par des « miasmes morbides » ; il fallait donc largement ventiler, « éventer », voire parfumer les vêtements, les tissus, les meubles ou les demeures des pestiférés.

21 « Pour la nourriture de la femme du sieur de Bouges qui lui a esté administré pendant six semaines et trois jours par Thomas Acher, libraire, qui estoit voisin de la maison contagiée ».

22 « Pour cent quarante loges ou huttes que nous avons faict construire hors la ville pour recevoir en icelles les contagiez et les separer les ungs des autres, 990 livres ».

23 Traduction : « Enlevé par la peste, après avoir secouru la plus grande partie de son troupeau atteint de ce fléau ».

peste. Au 18 novembre 1619, on avait ouvert pour les pauvres pestiférés dans le cimetière de Saint-Jacques 25 fosses, 42 dans le cimetière Saint-Jean. « Dans la paroisse Saint-Jean, dit encore le curé de La Croix, l'herbe poussait dans les rues ».

Depuis que l'archevêque de Dublin, Laurent O'Toole, était venu mourir à Eu entre les bars des chanoines de l'abbaye, la ville le vénérât comme son protecteur. Dans les calamités tous les regards se portaient vers la châsse qui contenait ses précieux ossements ; de tous les cœurs montait vers lui un cri de supplication. Or, il semblait que la ville d'Eu n'eût jamais connu une détresse semblable à celle de l'année 1619. Après la mort du curé de Saint-Jean, on décida de descendre la châsse du saint et de la porter processionnellement par les rues, le dimanche 20 octobre. « Chacun des habitants avait jeûné les mercredi, jeudi et samedi précédents. À cette procession assista le révérend père Nicolas de la Place, conseiller et aumônier de la reine mère et abbé d'Eu, qui tête et pieds nus, portait un crucifix ; un grand nombre d'ecclésiastiques, aussi pieds nus, aidaient à porter la châsse de saint Laurent. Chacun des assistans communia. À la sortie de la grande église, la procession se dirigea vers la porte de la Chaussée, passa devant la prison et sortit par la porte Mouillette pour consoler les pauvres pestiférés qui se trouvaient en grand nombre du côté de la Normandie. Elle rentra dans la ville par la porte du Tréport et retourna à la grande église où la messe fut célébrée par l'abbé de la Place ».



Gisant de saint Laurent O'Toole, dans la collégiale d'Eu.

Saint Laurent O'Toole était archevêque de Dublin ; parti à la rencontre du roi Henri II Plantagenêt à Rouen, il tombe malade et décède à l'abbaye d'Eu. Son gisant est un des plus anciens de France. Les miracles se multipliant sur son tombeau, l'archevêque est canonisé par le pape Honorius III en 1225. La collégiale est ensuite reconstruite pour accueillir ses reliques visitées par de nombreux pèlerins.

Le mal décrivait lentement ; vers le milieu de janvier 1620 il avait disparu après avoir duré six mois.

La comtesse d'Eu était alors Catherine de Clèves, la veuve d'Henri le Balafré. Durant son long veuvage, elle résida souvent au château d'Eu, témoignant d'une constante sollicitude pour les intérêts supérieurs de la ville. Elle favorisa le collège des jésuites fondé par son mari et elle le dota d'une chapelle aussi vaste et aussi somptueuse qu'une église. Récemment elle avait secondé dans l'exécution de leur charitable entreprise de pieuses filles désireuses de vivre en religieuses pour s'adonner à l'éducation des jeunes filles de la ville.

En cette année 1620, les capucins, nouvellement établis en Normandie, s'offraient d'eux-mêmes pour assister et secourir les pestiférés. Encore émue des maux qui venaient d'affliger sa ville, Catherine de Clèves s'empessa de les amener à Eu.

Des cinq paroisses de la ville d'Eu – Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Jean, Saint-Pierre et la Trinité – la paroisse Saint-Pierre située à l'est avait plus que les autres vu sa population réduite par l'incendie de 1474 et les calamités qui avaient suivi. Á la demande de Catherine de Clèves la municipalité concéda aux capucins l'église et le presbytère de Saint-Pierre ; en 1622 ils en prirent possession par la plantation d'une croix devant leur église.



Henri 1^{er} de Guise le Balafré (1550-1588).



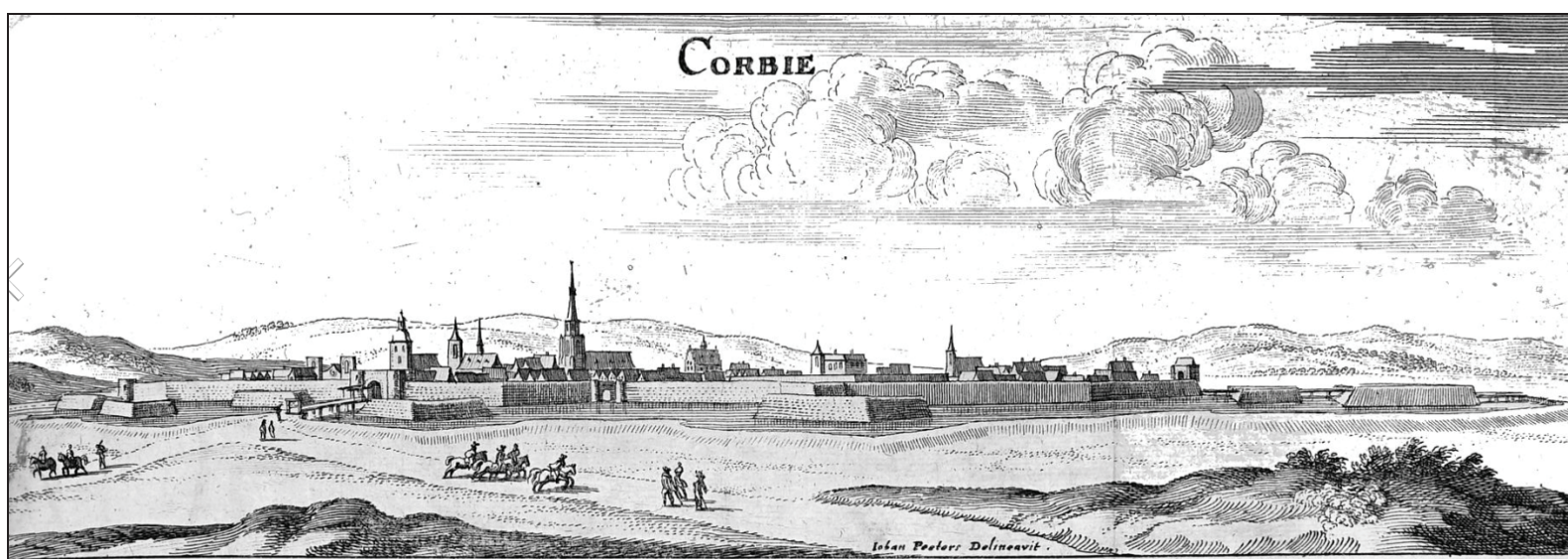
Catherine de Clèves (1548-1633).

En l'année 1578, le duc Henri de Guise et son épouse Catherine de Clèves vinrent à Eu et y furent reçus chaleureusement par les habitants. Sachant que le moyen le plus efficace pour arrêter la propagation du protestantisme était d'établir la société de Jésus, le duc de Guise entreprit les démarches pour fonder un collège de jésuites à Eu et finança la construction des bâtiments. S'étant fait proclamer « protecteur de la Ligue », à la mort du duc d'Anjou, Henri de Lorraine, duc de Guise, nommé lieutenant général du royaume par le roi Henri III, semblait arrivé au sommet de sa gloire et toucher à son but, mais le roi de France le fit assassiner à Blois, le 23 décembre 1588.

Après la mort de son époux, Catherine de Clèves se retira à Eu dans le château que le duc de Guise avait fait construire à l'ouest de la ville close ; ce château ayant subi depuis plusieurs transformations accueille aujourd'hui la mairie et le musée Louis-Philippe. Bienfaitrice de la ville, elle contribua grandement à la prospérité de la cité. En effet, cette comtesse établit les religieuses ursulines dans de beaux bâtiments ; de même, elle fit venir les capucines à Eu et leur fit construire un couvent. Mais la principale fondation de Catherine de Clèves reste la chapelle du collège ; l'inscription placée au frontispice de l'édifice en témoigne. N'oubliant pas que le duc de Guise avait été le fondateur du collège des jésuites, Catherine de Clèves fit installer dans cette chapelle deux mausolées en marbre blanc, l'un à la mémoire de son époux, l'autre reproduisant ses propres traits.

Quelques années se passèrent avant que l'occasion s'offrit aux pères capucins de donner la mesure de leur zèle. Par ordre de la municipalité un contrôle rigoureux s'exerçait aux portes de la ville. Un jour les gardes impuissants à s'opposer à l'entrée de « meubles apportées de lieux suspicionnés de maladie contagieuse », appelèrent à leur aide les archers de la gabelle.

Mais en 1635 la guerre récemment déclarée à l'Espagne avait amené l'ennemi jusqu'à la Somme. Au bord de l'hiver, sur ordre du roi, le régiment du colonel Synot vint prendre ses quartiers à Eu. Cette troupe était composée de douze cents hommes, irlandais pour la plupart et d'une malpropreté dégoûtante. Quand les soldats partirent au printemps suivant (20 mai 1636), la peste commençait à se propager ; on la regarda comme une suite de leur séjour prolongé.



1636, l'année de Corbie.

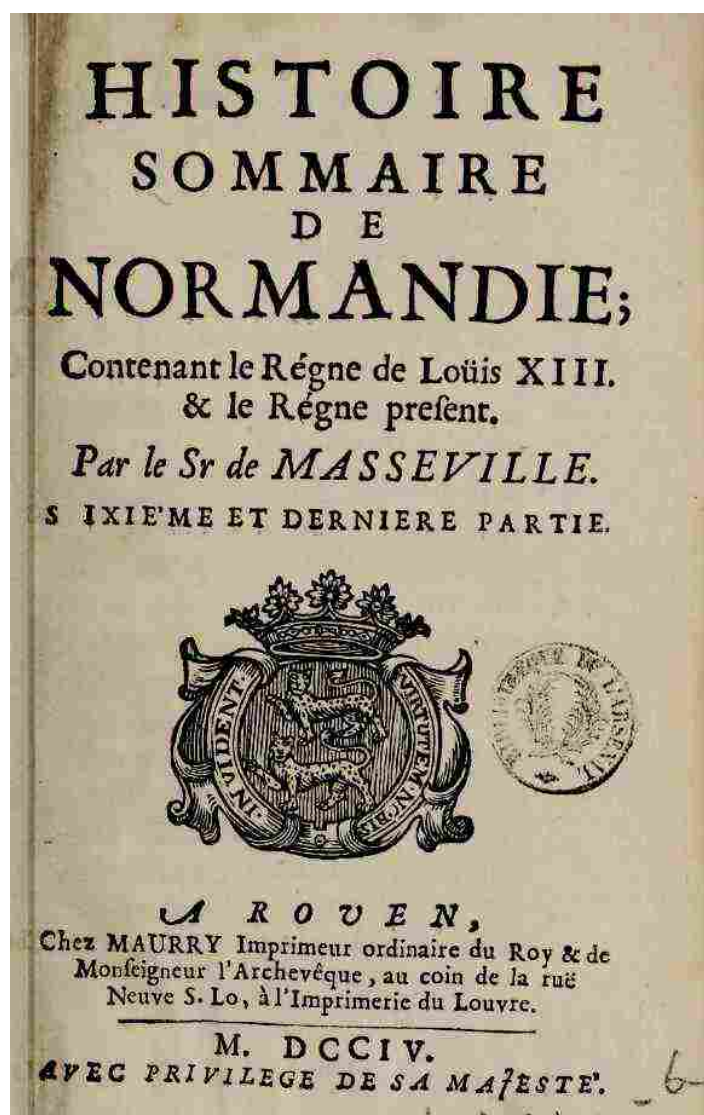
En mai 1635 Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne. Par cette décision le royaume de France entre dans le conflit qui déchire l'Europe centrale depuis 1618, année marquant le début de la guerre de Trente Ans. L'un des enjeux du conflit est de savoir si la maison des Habsbourg régnant à Vienne et à Madrid, possédant également les Pays-Bas espagnols (actuelle Belgique, les Flandres et l'Artois) continuera son hégémonie. En 1635, le siège devant Louvain tourne à la catastrophe pour les Français. L'année suivante les Espagnols lancent une campagne éclair dans le nord de la France et prennent d'assaut le 15 août 1636 la ville de Corbie, proche de la Somme, constituant la ligne de défense du royaume. À Paris ou à Vernon (à 150 kilomètres de Corbie) ou à Eu (100 kilomètres de la ville perdue), c'est la panique. Les Parisiens craignent que les 30 000 soldats espagnols, superbement entraînés et bien commandés, ne déferlent sur la capitale. En hâte le roi de France réunit une armée et part le 1^{er} septembre vers le nord. Le siège de Corbie commence en octobre, l'armée française est mal ravitaillée, elle souffre de dysenterie et de peste ; la ville de Corbie est reprise le 14 novembre. Pour beaucoup de Français, cette année 1636 laisse un très mauvais souvenir.

Cette année 1636 fut vraiment calamiteuse. Dès le mois d'avril, au témoignage d'un contemporain, religieux à l'abbaye d'Eu, la chaleur fut si excessive que les fruits de la terre séchaient au lieu de croître, dès lors on put appréhender la famine. La pluie ne commença à tomber que le 22 mai, après, observe le religieux, que la châsse de saint Laurent eût été descendue pour être portée processionnellement par les rues de la ville.

La peste, dont les premières atteintes remontaient au commencement de mai, après avoir couvé jusque-là, se propagea soudain avec une rapidité effrayante. La population, toujours sous la menace du fléau, prit des nouveau la fuite. Tout lui paraissait préférable au séjour dans

la ville. Ceux qui n'avaient au dehors ni demeure, ni parents, ni amis, auprès qui se réfugier, campèrent où ils purent, dans les champs, dans les prés. La ville avait affermé deux prairies, l'une sous le château, l'autre, plus bas, sous les aulnes ; elles furent aussitôt envahies. Les malheureux s'établirent comme ils purent dans les villotes²⁴ récemment dressées. Hélas ! Ils n'y furent pas à l'abri de la contagion.

Au 17 juillet 1636 il était décédé de la peste quatorze à quinze cents personnes. Le clergé de la ville avait payé au fléau un large tribut. Presque pas de paroisse ou de communauté qui n'eût à compter quelques morts. Dès juin déjà la peste avait enlevé deux capucins, une ursuline, un prêtre habitué de Notre-Dame. Dans la première quinzaine de juillet le mal redouble d'intensité et emporte le chapelain de la Trinité, le curé d'Harencourt²⁵, un chapelain de Notre-Dame, trois chapelains de Saint-Jean, un capucin, le frère Gabriel et le frère Marc envoyés de Rouen pour assister les pestiférés²⁶.



Remarque sur les Religieux de nôtre Province, qui se sont exposez Evangeliquement dans la Contagion.

L'On peut dire que les Capucins qui se sont exposez pour l'assistance de l'ame & du corps de ceux qui ont été attaquez de la Peste, ont été animez d'un zèle semblable à celui des Martirs ; puisque si ceux-cy ont répandu leur sang pour la Foy, ces Religieux ont sacrifié leur vie pour le salut des Fidèles. Ce sont deux actions qui partent d'un même principe, & qui vont à un même but, c'est à dire à la gloire de Dieu. La Normandie a fourni soixante & deux Capucins durant le dix-septième Siecle, qui ont entré volontairement dans cette carrière, parmi lesquels quarante-trois sont morts saintement dans la contagion, & les dix-neuf autres y ont été conservez par la Providence, pour rendre d'autres services à l'Eglise. Voicy les noms de ceux qui y sont morts.

L'an 1636.

Le Pere Thomas de Falaise, mort à Fécamp. 1636.
 Le Frere Marc de Rouen, mort à Eu.
 Le Frere Gabriel de Rouen, mort à Eu.
 Le Frere Hilarion de Vire, mort à Caudebec.
 Le Frere Cosme de Rouen, mort à Caudebec.

24 Une villote est un petit meulon de foin déjà sec, dont on se sert pour faire une meule de foin. « Car on assemble au pré le foin premièrement en villotes, puis d'icelles on fait la meule », Jean Nicot, *Thresor de la langue française*, 1606.

25 Le territoire de l'ancienne paroisse d'Harencourt, touchant la ville d'Eu, appartient aujourd'hui à la commune de Ponts-et-Marais, née de la fusion des communes de Pont, Marais-Normand et Harencourt.

26 L'histoire de Masseville est disponible sur Gallica.

Le maire de la ville d'Eu avait bien raison de dire : « La contagion a faict mourir la meilleure partie de nos prebstres, curés, chapelains des charités et paroisses qui assistaient aux malades et à ensevelir les mortz, entre autre un bon père Capucin qui avoit esté envoyé pour ayder et assister le R. père Hyacinthe²⁷ préposé pour panser les malades et les assister, tant pour l'administration des sacremens que pour le soulagement temporel ». Le nombre des médecins au service des pestiférés était cette fois restreint. À l'exception d'un seul nommé Vaillant, tous s'étaient refusés à les soigner. Et, malgré les démarches faites à Blangy et à Dieppe, Vaillant n'avait avec lui qu'un chirurgien envoyé de Paris par l'intendant du duc de Guise. Mais le père Hyacinthe, accompagné des éventaurs²⁸, se multipliait, était partout auprès des pestiférés. « Avec grands paynes et travaux, dit encore le maire, il continuait toujours ses visites, tant dans la ville que dans les champs et environs de la ville, où estoient les malades ».

Les villages du comté présentaient un spectacle non moins navrant. Une déposition de l'adjudicataire de la baronnie de Cuverville²⁹ nous y montre les maux de la peste venant s'ajouter à ceux de la guerre, la détresse des populations portées à son comble. « A la déclaration de la guerre à l'espagnol, les riverains de la forêt se sont retirez et reffugiez dans les ois avec leurs familles et bestiaux pour se garantir de divers passages et logemens de gens de guerre ». Ils firent de même « pour se garantir du mal ou y passer le temps de leur interdit, en l'année 1636, que le village de Cuverville, les dépendances de lad paroisse, comme la ville et presque tout le comté d'Eu, ont été affligez de la peste »³⁰.



La messe du vœu de Cuverville-sur-Yères en Seine-Maritime a lieu habituellement tous les 1^{er} mai.

27 Le père Hyacinthe de Longueville avait été envoyé à Eu par le père Louis, de Saint-Saens, qui y organisa le service. Cf. Père Édouard d'Alençon (Édouard Lecorney, en religion le père), *Les capucins de Rouen pendant les pestes du XVII^e siècle*, Paris, imp. Mersch, 1890, page 31.

28 « 12 Septembre. Pour les esventeurs du Père Capucin qui travaillèrent à esventer dans la rue de l'Empire, quatre pots de vins, XXIII sous ».

29 Il s'agit de l'actuelle commune de Cuverville-sur-Yères.

30 Actes du tabellionage d'Eu, 27 avril 1649, étude de Mr Barry.

Vraisemblablement le vœu accompli chaque année par les paroisses voisines qui viennent en pèlerinage à Notre-Dame de Cuverville, date de cette époque. Mis en présence d'un désastre, l'incroyant de nos jours ne sait que maudire la fatalité stupide ; vaine parole qui cache mal le désarroi de son agnosticisme. Au XVII^e siècle la foi des populations se réveillait sous les coups de l'adversité. Convaincus plus que jamais que Dieu est le dispensateur suprême des biens et des maux, elles n'hésitaient pas à s'humilier devant lui, lui offrant, avec leur repentir, leurs ardentes supplications. Elles se souvenaient de cet enseignement, l'un des plus consolants de leur *Credo*, la communion des sains accoutumés à trouver dans le ciel des frères aînés pleins de sollicitude pour nous.

Les religieux de l'abbaye d'Eu ne furent pas les derniers à se placer sous la protection de la patronne de leur église. Dès le 9 juin ils s'étaient engagés à faire tous les jours, jusqu'aux octaves de la Nativité, une procession de la Sainte Vierge. Cela ne les dispensait pas de prendre les précautions les plus élémentaires. De dix qu'ils étaient, six furent envoyés à Paris. Aucun des quatre demeurés à Eu ne succomba au fléau ; ils virent là une marque de la protection de Notre Dame.

Nous Mathieu Bonnet, advocat en Parlement et maire en charge de la ville d'Eu année présente ; accompagné de M^e David du Boissel, conseiller et advocat de la reyne, ancien maire de la dite ville ; de M^e Claude de Bouges, advocat en Parlement, aussi ancien maire de ladite ville ; M^e Nicolas Milhon, conseiller aux grands jours du comté d'Eu ; M^e Nicolas Turpin, procureur syndic de ceste communauté ; M^e Mathieu Creton, contrôleur pour le roy en magasin à sel d'Eu et Tresport ; M^e Nicolas Roussel, advocat en Parlement ; M^e Guillaume Garnyer, greffier au bailliage et plusieurs autres habitants de la dite ville appelés et convoqués en l'église paroissiale de Notre-Dame au son de la cloche, esmeus de dévotion et componction, pour la continuation et augmentation de la maladie de la peste, quy a commencé il y a longtemps dans ceste ville et dont plusieurs sont morts ; à cause que la plupart ont quitté la ville, proche d'estre desertée ; voulant recourir à Dieu dans une sy extrême nécessité et lui faire prières et offrande publique par l'intercession de la très glorieuse vierge Marye, patronne de la dicte église ; je fays vœu, au nom des habitants de la dicte ville d'Eu, en la présence du Saint Sacrement exposé sur l'autel de la dicte paroisse de Notre Dame, qu'il plaise à Dieu délivrer la ville de la dite peste, quy la ruyne, je feray faire une image de la Sainte Vierge, d'argent, tenant son petit Jésus entre ses bras, avant que je sorte de ma dite charge de maire ; et qu'en action de grâces, moy et mon successeur maire et eschevins seront obligés, tous les ans et à perpétuité de faire faire une procession solennelle et générale, le dimanche de l'octave de la feste de Notre Dame de septembre et, en cas que la dite feste arrive le dimanche, la dite procession se fera le dimanche suivant de l'octave de la dite feste, en laquelle procession la dite image sera portée par un ou deux ecclésiastiques, à la fin de laquelle ou auparavant sera dicte une grande messe en l'honneur de la très-sainte Vierge, au grand autel de la dite paroisse de Notre-Dame. De plus je promets, durant la dicte octave, sera dit un salut solennel, par toutes les églises de la dite ville, le premier commençant aux religieux de l'abbaye d'Eu, le second jour à la dite paroisse de Notre-Dame, le 3^e jour à Saint Jean, le 4^e jour à Saint Jacques, le cinquiesme à la Trinité, le 6^e aux révérends pères jésuites, le septiesme aux révérends pères capuchins, le 8^e et dernier jour aux Urselines et pour mieux obtenir cette faveur de notre bon Dieu et de sa très-sainte mère, je promays que le Saint Sacrement sera exposé sur l'autel tous les jours, en toutes les paroisses de cette ville, un moys entier, jusqu'au jour de la feste de Notre-Dame de Septembre, les uns après les autres, à commencer dimanche prochain et qu'après le retour des dits habitants je feray faire une procession générale pour rendre grâce à Dieu de la délivrance de la dite maladie de peste et poser, plustôt que faire se pourra, la image d'argent dans la dite église, au grand autel de la dite paroisse de Notre Dame, au lieu le plus commode que l'on advisera. En tesmoin de quoy, j'ai signé prié de signer le présent vœu pour être mis au pied du très-auguste Sacrement, promettant aussy de le faire registrer dans le registre de la ville à perpétuelle mémoire et y oblige mes successeurs.

Faict ce dix septiesme de juillet mil six cent trente six.

L'original de la présente coppie mise dans les archives de la ville.

Texte du vœu de juillet 1636³¹.

31 Le texte a été transcrit par l'abbé Jean-Eugène Decorde signalant : « Malgré sa longueur, nous reproduirons ici la teneur de ce vœu, tel qu'il existe à la mairie d'Eu, couvert de la signature de tous les échevins », extrait de « Les pèlerinages du pays de Bray », *Le Magasin normand*, n° 1, mai 1866, pages 49-50. Consultable sur Gallica.

Leur exemple a pu influencer sur la démarche que firent le 17 juillet les maire et les principaux d'Eu³². « Voiant, comme ils disaient, que tous les remèdes humains defailloient, et qu'il n'y avoit plus autre espoir qu'au seul ayde de Dieu ; esmeus de dévotion et de componction, pour la continuation et augmentation de la maladie de la peste ; voulant, dans une si extrême nécessité recourir à Dieu et lui faire prières et offrande publique par l'intercession de la très glorieuse vierge Marie », ils se rendirent à l'église Notre-Dame. La cloche y avait convoqué les habitants ; les prêtres avaient exposé sur l'autel le Saint Sacrement. Agenouillé et priant « qu'il plût à Dieu délivrer la ville de la dicte peste qui la ruynait », le maire lut une formule de vœu par laquelle il prenait, au nom de la ville plusieurs engagements :

- de faire exécuter, avant la fin de sa majorité (La Quasimodo 1637), « une image de la sainte Vierge, d'argent, tenant son petit Jésus entre ses bras » ;
- d'établir à perpétuité une procession annuelle d'actions de grâces, le dimanche dans l'octave de la Notre-Dame de septembre, « en laquelle procession la dicte image serait portée par un ou deux ecclésiastiques » ;
- de faire célébrer durant cette octave « un salut solennel par toutes les églises de la ville ».

Il y ajoutait pour l'année courante ces promesses :

- « à commencer dimanche prochain, le saint Sacrement sera exposé sur l'autel tous les jours, en toutes les paroisses de la ville, un mois entier, jusqu'au jour de la feste de Notre-Dame de Septembre, les uns aprez les autres » ;
- « aprez le retour des habitans, une procession générale sera faite pour rendre grâces à Dieu et poser, le plus tôt que faire que pourra, la dicte image d'argent dans la dicte église, au grand autel de la paroisse Nostre-Dame ».



Tête de la Vierge du Vœu. Statue en argent.

Celui qui prescrivait ainsi des prières publiques jusqu'au milieu de septembre, n'attendait pas que la ville fût assainie en quelques jours. Le fléau, espérait-il, diminuant d'intensité, s'éloignerait peu à peu. En cela il ne fut pas déçu. Le mal décrut, mais très lentement, en raison même de la violence avec laquelle il avait sévi. Si l'on en juge par ce qu'il advint au clergé, le nombre des victimes fut encore considérable ; de quatre à cinq cents personnes, selon les religieux de l'abbaye. Plus exposés par leur ministère près des pestiférés, les clergés de Saint-Jean et de Notre-Dame perdirent, Saint-Jean un chapelain le 19 juillet, le curé Jean le Carpentier le 15 août ; Notre-Dame des prêtres et des chapelains le 20 juillet, les 5 et 15 septembre, le 5 octobre.

Le vœu, exécutable seulement après la cessation du fléau, ne faisait pas oublier le protecteur que la ville d'Eu avait coutume d'invoquer dans toutes les calamités publiques. « Voiant, écrit le maire, que la maladie n'estoit encore entièrement cessée, fut délibéré de faire faire une procession générale avec la châsse de Monsieur Saint Laurens, confesseur, notre patron ». On a vu que quatre chanoines

32 On lit dans le *Livre rouge* : « Et fut conseillé de faire un vœu ».

seulement occupaient l'abbaye. Le nombre des ecclésiastiques était aussi considérablement réduit. Ce furent le maire et les principaux de la ville qui y portèrent sur leurs épaules la châsse du saint patron le 26 août. « Après lequel vœu et la dicte procession, Dieu apaisant son ire, la dicte maladie cessa peu à peu ».

Le fléau ne reparut plus dans la suite. Là surtout se manifesta la protection de la Sainte Vierge. Car tout au cours du XVIII^e siècle le peste rôde autour de la ville. Elle est successivement à Abbeville, au Tréport, à Incheville, à Dieppe³³.

Avril, mai 1637. « Deffense au messenger Pierre Brunette de communiquer avec le monde pour ce qu'il avoit esté dans une maison pestiférée au dernier voyage qu'il fit à Abbeville. Deffense d'aller à Abbeville, à cause de la grande peste qui y est ».

De juin à novembre 1648, des gardes sont placés aux portes de la ville d'Eu « pour empêcher ceux du Tresport, d'Incheville et des villages circonvoisins qui sont infectés de peste d'entrer dans la ville ».

De novembre 1668 à fin d'avril 1670, défense d'entrer trafiquer à Dieppe, à cause de la peste qui y sévissait.

La ville fut toujours épargnée, ainsi qu'en témoignait en 1718, dans un acte officiel, le maire Nicolas François de Verton. Une épidémie de pourpre³⁴ régnait sur la ville depuis huit ans, grand nombre de personnes en étaient mortes. À la demande des habitants, le maire renouvela le vœu de 1636 : « pleins de reconnaissance, disait-il, des grâces que Dieu nous a faites par l'intercession de la très Sainte Vierge d'avoir préservé cette ville de la peste depuis ledit vœu ».

À peine cette malheureuse ville d'Eu était-elle délivrée d'une calamité qu'il en survenait une autre : aux premiers jours de novembre 1636, les habitants, rentrant dans leurs demeures, y trouvèrent installées trois compagnies de cheveu-légers venues à Eu pour y tenir garnison l'hiver³⁵. La municipalité, informée à temps, avait délégué à Abbeville, au cardinal Richelieu, deux échevins, lui exposer combien la ville avait été grandement affligée au cours de l'année ; ils n'obtinrent rien ! Les compagnies vinrent à Eu et furent d'une telle brutalité que peu après la municipalité faisait dresser procès-verbal des vexations et injures commises par les cavaliers contre les habitants. L'hiver passé et les troupes parties, on s'occupa d'accomplir le vœu avant que Mathieu Bonnet ne sortît de charge. L'exécution de la statue avait été confiée à Jacques Avril, un orfèvre d'Eu ; une quête avait été faite à ce sujet par la ville aux premiers jours d'avril³⁶. L'offrande de la statue et la procession d'action de grâce furent fixées au 13 avril.

Un moment, l'on put craindre que les vieille querelles entre la paroisse Notre-Dame et les chanoines ne se réveillaient à cette occasion. Il faut le reconnaître, leur situation respective était une source de difficultés. Les chanoines, mis en possession à l'origine par les comte d'Eu de l'église Notre-Dame, se considéraient comme le curés primitifs de cette paroisse, et des autres détachées à une époque reculée de l'église mère. En la paroisse Notre-Dame il n'y avait ni trésorier ni fabrique ; c'était les chanoines qui percevaient les offrandes, fournissaient les objets de culte, nommaient aux principales fonctions. Celui d'entre eux délégué pour remplir dans la nef concédée aux paroissiens la plupart des fonctions curiales prenait le titre de vicaire perpétuel. Il voyait l'abbé, ou à défaut le prieur, bénir les rameaux, les fonts, le cierge pascal,

33 Ces lieux sont assez proches d'Eu : 2 kilomètres pour le Tréport, 7 kilomètres pour Incheville, 30 kilomètres pour Dieppe et 35 kilomètres pour Abbeville.

34 C'est l'un des noms que l'on donnait alors au typhus.

35 Soit en tout quelque 300 cavaliers pour environ 2 000 habitants d'une ville ayant perdu la moitié de sa population lors de la peste.

36 « 7 Avril. Pour donner à dîner à ceux qui avoient fait la ceuilllette pour l'image du vœu que Messieurs de ville ont fait ; VIII sous ».

présider les processions solennelles, tenir entre ses mains la clé du tabernacle de la paroisse. Car aux chanoines étaient réservés « les droits, honneurs et prééminence ». Et ils apportaient à défendre ces droits d'autant plus d'âpreté qu'ils les savaient contestés.

Cela maintenait les paroissiens dans une dépendance étroite, et faisait du curé, sorti du rang des chanoines, une situation, inférieure et quelque peu humiliée. On s'explique que ces contestations se soient élevées fréquemment entre lui et l'abbaye sur des questions de juridiction et de préséance.

C'était devant l'autel de la paroisse que le vœu avait été prononcé. Et le curé s'en autorisait et exprimait assez bruyamment l'intention de célébrer lui-même la messe, de recevoir la statue des mains du maire, et présider la procession. Pour éviter le scandale les chanoines lui proposèrent de remettre la décision entre les mains d'arbitres qui furent le recteur du collège, le père gardien des Capucins, le gouverneur M. de Lannoy et deux Bourgeois, Mithon et Lebourg. Ce que revendiquait le curé était une innovation. Les chanoines n'eurent pas de peine à le prouver et la sentence des arbitres fut en leur faveur.

Le prieur donc célébra la messe à l'autel de la paroisse et reçut des mains du maire la statue du vœu³⁷. On vit bien alors que le curé avait dans la municipalité de chauds partisans. « Comme à l'offerte, monsieur de la Marette, maire de la ville, se présenta pour faire l'oblation de la dite image, il luy fut crié par Monsieur Roussel, ancien maire, que au lieu de la mettre ès mains des ministres de l'autel, il la posast luy mesme sur le dict autel, mais le P. Fournier faisant office d'un vigilant diacre en cette cérémonie, le soulagea de cette peine, la luy enlevant des mains et la plaçant luy mesme sur l'autel qui luy estoit préparé »³⁸.

Ce léger incident, à peine remarqué de quelques personnes, ne troubla pas la cérémonie³⁹. Après la messe la procession se déroula en un long et imporant cortège par les rues de la ville. toute la population y assistait, offrant à la Vierge l'expression unanime de sa reconnaissance, confiante qu'elle n'aurait plus à redouter le fléau. Les corporations, chacune avec ses croix bannière, tenaient la tête. Venaient ensuite les religieux, capucins, jésuites, le clergé de toutes les paroisses, les chanoines ; le prieur lui-même tenait en ses mains la statue. Suivaient messieurs de la ville, à la main un cierge orné d'un écusson aux armes de la ville. M. Le gouverneur, le corps du bailliage, le corps de l'élection, la foule des habitants.

Cette cérémonie se renouvela chaque année avec une semblable solennité le dimanche dans l'octave de la Nativité⁴⁰. En 1732, le cérémonial reçut une modification légère, mais bien caractéristique de l'époque. La paroisse tendait de plus en plus à s'affranchir de la tutelle par trop étroite des chanoines ; elle était sur le point d'obtenir l'établissement d'une fabrique à elle. Jusque-là les chanoines s'étaient toujours réservé l'honneur de porter le Vierge du vœu.

37 La statue a été décrite minutieusement par Émile Delignières, *Notice sur une statuette, d'argent dite de la Vierge du Vœu à Eu et sur un retable en bois sculpté qui la supportait*, Paris, Plon, 1893.

38 L'ancien autel de la paroisse est maintenant dans l'église Saint-Riquier de Monchy-sur-Eu, un village à sept kilomètres au sud d'Eu. On y voit « au-dessus des tabernacles un baldaquin à quatre branches où devait être placée la Vierge du vœu, sur un fond trilobé. (Émile Delignières, *ibid.* p. 13.

39 Le religieux de l'abbaye n'a garde d'oublier un autre incident survenu au cours de la procession. Les questions de préséance avaient alors une importance que nous avons peine à comprendre. Aux processions les chanoines prenaient rang suivant l'ordre de leur profession. Ce jour-là un chanoine récemment promu à la cure de Saint-Jean, le père Dupont, un peu enflé de sa situation nouvelle, prétendit marcher derrière les anciens. On l'invita à quitter ce rang. Mécontent, il alla se placer avec le clergé de sa paroisse. « Il s'en suivit du scandale ». Un mois plus tard, l'archevêque de Rouen visitant l'abbaye d'Eu, le prieur se plaignit à lui de la conduite du curé de Saint-Jean. « L'archevêque, pour réparation de sa faute, fit mettre le Père Dupont à genoux au milieu du chapitre, et après lui avoir fait une bonne mercuriale, et, entre autres choses, l'avoir bien vertement mortifié de ce que, en cette occasion, il paroissait les gants aux mains, il ordonna qu'à peine de suspense, il se tiendrait en telle assemblée en son rang de réception ». Manuscrit du docteur Leconte.

40 « En cas que la dicte feste arrive le dimanche la dicte procession se fera le dimanche suivant de l'octave de lad. feste ». Vœu de la ville.

Le maire, Gorré de Riouville, s'autorisant des termes du vœu, décida qu'elle serait portée désormais par deux membres du clergé séculier.

Interrompue à la Terreur, la procession fut rétablie aussitôt que la liberté du culte extérieur rendue aux catholiques ; elle est demeurée en usage sans interruption jusqu'à nos jours. Aujourd'hui comme autrefois, les habitants d'Eu ont à l'honneur de tenir la promesse faite par leurs aïeux en une année de détresse.

Au lendemain d'une lutte électorale qui avait été chaude, le nouveau conseil municipal a rompu en partie avec la tradition en usage jusque-là. Ce dernier offre encore le pain bénit, mais n'assiste plus en corps à la procession⁴¹. Si le clergé d'Eu fut attristé de cette mesure, il put se rendre témoignage qu'il n'y était pour rien. Ses relations avec le municipalité avaient toujours été des plus courtoises.

Albert Legris,
chanoine honoraire, officier d'Académie.



Procession de la Vierge du Vœu à Eu, suivi par le maire de la ville.

En 2020, cette procession n'a pas été organisée, le maire de la ville d'Eu ayant été contaminé de plus par le covid-19. Nous voyons la statuette de la Vierge tenant sur son bas gauche l'Enfant Jésus et dans sa main droite une représentation de la ville d'Eu.

41 L'abbé Legris notait en 1911 : « Il fallait un motif. On alléguait le droit pour chacun d'agir selon ses convictions. Les conseillers municipaux ne sont-ils pas avant tout les représentants de la population ? N'est-ce pas à ce titre, et non à titre privé et selon l'inspiration de leurs idées, qu'ils prennent part aux cérémonies publiques ? D'autre part, peut-on dire, même après la séparation [de l'Église et de l'État], que la procession du vœu ne revêt pas les caractères d'une cérémonie publique ? ».